

# Réunion du Conseil Communal du 18 septembre 2017

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 18 septembre 2017 à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

**Présents** – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1<sup>er</sup> adjoint, Roland RICHERMOZ 2<sup>ème</sup> adjoint, Maryse BUTHOD 4<sup>ème</sup> adjointe

MM. Didier ANXIONNAZ, Jérémy BORNAND, Sylvie EMPRIN, Isabelle GIROD-GEDDA, Emmanuel GIROND, Patricia MARCHAND MAILLET, Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

**Absents excusés** – MM. Yann ALLAIN, Francis DANCRE (pouvoir à Roland RICHERMOZ), Valérie FERRARI (pouvoir à Roger POUSSIN) et Marie-Suzanne GROETZINGER, 3<sup>ème</sup> adjointe (pouvoir à Patricia MARCHAND MAILLET).

**Date d'envoi de la convocation** : 4 septembre 2017

**Ouverture de séance** : 19 h 00

**Clôture de séance** : 22h45

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Patricia MARCHAND MAILLET, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBENNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

- ⌘ Bilan cinéma été 2017
- ⌘ Dossiers juridiques : Affaire TIFFANY ALICIA (jugement du 20/06/17)
- ⌘ Présentation de la nouvelle organisation des services techniques
- ⌘ Compostage collectif
- ⌘ Défrichage piste Myrtilles
- ⌘ Dossiers urbanisme
- ⌘ Dossier numérotation des rues
- ⌘ Constitution d'un groupe de travail : transport les Coches
- ⌘ Proposition de vente des murs d'un local aux Coches
- ⌘ Tarifs location salle des fêtes Bellentre
- ⌘ Tarifs loyers communaux
- ⌘ Espace Paradisio
- ⌘ Cimes durables (ANMSM)
- ⌘ Dossier « Loup » à la Chiaupe et Carroley
- ⌘ Courriers Vincent ROLLAND (dossiers « Loup » et « maintien TGI Albertville »)
- ⌘ Organisation des écoles et postes dans les écoles rentrée 2017
- ⌘ Durée du mandat
- ⌘ Divers

## INFORMATIONS

### 1/ Bilan cinéma été 2017

Comme à chaque fin de saison, un bilan cinéma est fait par voie de vidéo par Gaël, notre projectionniste. Il annonce 2246 entrées cette saison estivale soit une hausse de 33% par rapport à l'été 2016. Bonne programmation en collaboration avec MC4. Dix films différents par semaine dont trois dessins animés. Cette programmation est digne des grandes salles. Plusieurs animations ont été reconduites cet été comme la semaine du cinéma, différents jeux, une séance gratuite avec la collaboration de l'Office du Tourisme et des concours de déguisement qui ont très bien fonctionné et qui seront à renouveler.

Le regroupement avec les cinémas de La Plagne est acté et nous travaillons à cette fin. Des réunions concernant la signalétique des cinémas ont eu lieu cet été.

Anthony FAVRE rappelle qu'une délibération sera prise au prochain conseil municipal pour valider les tarifs des cinémas sur l'ensemble de la commune.

Anthony TRESALLET fait remarquer que les bons résultats du cinéma de Montchavin sont très motivants.

Anthony FAVRE demande s'il y a des questions ou des remarques sur ce point.  
L'ensemble des conseillers remercie à nouveau Gaël pour son investissement et son travail.

## **2/ Dossiers juridiques : Affaire TIFFANY ALICIA (jugement du 20/06/17)**

Anthony FAVRE rappelle brièvement l'historique de cette affaire (non-respect du bail par rapport à la fourniture de la terrasse du restaurant). La demande initiale d'indemnités s'élevait à 103 703 €. Une expertise a donc eu lieu. Le demandeur a gagné en 1<sup>ère</sup> instance à hauteur de 68 000 €. La commune a interjeté appel de la décision. L'expert de la commune avait pourtant remis un rapport contradictoire en contre-expertise, mais dont il n'a pas été tenu compte par le juge, malgré une baisse de plus ou moins 35 000 € à l'avantage de la commune. Anthony FAVRE indique que la société est toujours débitrice envers la collectivité. Point à voir avec la trésorerie. La procédure suit son cours, mais la commune devra payer la somme réclamée. Pour information, le loyer dû par la SARL : 13 683,69 €.

## **3/ Présentation de la nouvelle organisation des services techniques**

Anthony Tresallet présente ce point et fait part des mauvais retours reçus cet été notamment quant au fauchage. Il indique que les plannings vont être revus ainsi que le redécoupage des services pour réaffecter plusieurs agents à la station de Montchavin-La Plagne. Quelques problèmes ont été également recensés au niveau des sentiers car les agents dédiés, étaient prévus eux aussi à d'autres tâches.

Les élus souhaitent conserver des agents affectés sur la commune historique de Bellentre.

Anthony Favre indique qu'il a demandé de dresser la « liste des travaux indispensables », comme la tonte, le déneigement, le fleurissement, les bassins, les sentiers, les bancs, etc. ceci afin de quantifier le travail.

Dix agents travaillaient auparavant sur Bellentre pour effectuer toutes ces tâches.

Anthony Tresallet indique que cet été plusieurs agents ont travaillé durant un mois au refuge de la Balme (par exemple).

Anthony Favre indique qu'il souhaite conserver un volant d'heures et d'agents sur la commune historique de Bellentre pour répondre aux besoins minimum de la commune historique.

Patricia Marchand Maillet souhaite que l'on soit vigilant quant au déneigement cet hiver.

Anthony Favre demande aux élus d'être présents aux réunions de travaux lors desquelles sont exposés ces modes de fonctionnement.

## **4/ Compostage collectif**

Anthony TRESALLET présente le dossier et indique avoir donné l'accord pour l'emplacement en sortie du village de Bellentre.

## **5/ Défrichage piste Myrtilles – des Pierres Blanches à Plan Bois**

Roland RICHERMOZ présente le tracé. Il indique qu'il a déjà été pecté et que le martelage des bois est à venir.

## **6/ Dossiers urbanisme**

Roger POUSSIN informe les conseillers des dossiers en cours avant que les délibérations ne soient présentées au prochain conseil municipal.

- Echange de parcelles avec la famille BUTHOD (lotissement de Montchavin) et avec Jean-Louis BROCHE (projet à Bonconseil)
- Vente de la commune à Monsieur et Madame Levasseur d'une parcelle à Montorlin. Estimation des domaines demandée.
- Acquisition d'un emplacement réservé pour régularisation de voirie aux Coches. Dossier en cours.
- Dossier Consort Petrella au Chanton : voir pour servitude domaine public pour les réseaux ; voir pour rétrocession de ces réseaux à la commune mais contrôle à faire pour vérifier la construction dans les règles de l'art.
- Point sur le chantier STAMM-ISOBAIL : en retard sur les finitions intérieures.

Roger POUSSIN indique que suite aux problèmes d'éboulement de pierres et blocs à Bonconseil, il a demandé à GEOLITHE un avis dans le cadre du PIZ. Une nouvelle inspection du site a donc eu lieu ; une évaluation des risques et un chiffrage de solutions techniques ont été donnés.

- Sur Bonconseil : coût estimé à 700 000 €
- Sur Montorlin : coût estimé à 90 000 €
- Sur Gothard : en attente retour avis

Anthony FAVRE demande de voir si la commune ne pourrait pas bénéficier d'aides pour la sécurisation de la RN90. Roger POUSSIN indique que le rapport complet est à disposition des élus qui le souhaitent.

Roger POUSSIN expose aux conseillers que la Chambre d'Agriculture et l'INAO ont rendu un avis défavorable pour la modification simplifiée du P.L.U. Un rendez-vous est pris avec Anthony FAVRE, Maryse BUTHOD et Roger POUSSIN.

### **7/ Dossier numérotation des rues**

Anthony FAVRE expose que l'assistance de la Poste dans ce dossier s'élèverait pour Bellentre à 3 314 € hors commande et pose de la signalétique. Merci aux élus de voir avec Patricia MARCHAND MAILLET pour le suivi de ce dossier.

Deux réunions sont programmées sur le sujet pour poursuivre le travail : le 19 octobre 2017 à 19h00 à l'office du tourisme des cochés pour traiter les cochés, et le 14 novembre à 20h30 pour traiter des hameaux des Granges, du Villard et de la Grange (lieux à préciser).

### **8/ Constitution d'un groupe de travail : transport les Cochés**

Anthony FAVRE expose qu'il a reçu des retours négatifs des propriétaires par rapport à la télébuffette fermée. Une réflexion est à mener sur le sujet d'où la constitution du groupe de travail qui doit continuer à travailler et émettre des hypothèses pour pouvoir les soumettre aux copropriétaires.

Roger POUSSIN souhaiterait savoir s'il est possible de demander un devis à la SAP pour l'ouverture de la télébuffette pendant l'été.

### **9/ Proposition de vente des murs d'un local aux Cochés**

La coiffeuse des Cochés a demandé la résiliation de son bail. Elle avait émis l'hypothèse d'acheter les murs mais elle a, semble-t-il, d'autres projets depuis. Il serait souhaitable qu'elle se fasse accompagner pour la vente de son fonds de commerce et voir comment retrouver un locataire.

### **10/ Tarifs location salle des fêtes Bellentre**

Suite aux travaux de la rénovation de la salle des fêtes de Bellentre, il est envisagé de revoir les tarifs pour prendre une délibération au niveau du conseil municipal. Il a été envisagé les tarifs suivants :

- 150 € si location sans chauffage
- 200 € si location avec chauffage
- Dépôt de garantie de 500€

Anthony FAVRE indique que cela lui semble onéreux et suite à un tour de table, il est proposé de retenir les tarifs suivants :

- 100 € si location sans chauffage
- 150 € si location avec chauffage
- Dépôt de garantie de 1000 €

### **11/ Tarifs loyers communaux**

Les conseillers ne souhaitent pas changer les tarifs pour le moment.

### **12/ Espace Paradisio**

Anthony FAVRE rappelle que l'audit est en cours. La commune a dû faire accélérer les choses pour la transmission des docs demandés : documents en attente (pour information les documents ont été transmis par ReCréa à la personne en charge de l'audit et copie reçue en Mairie le 28 septembre 2017).

Maryse BUTHOD indique qu'une réunion de travail s'est tenue le 29 mai 2017 sur site. Des travaux sont à prévoir sur le carrelage dans la descente d'escalier et solarium mais voir avec Philippe DAVID par rapport aux problèmes d'étanchéité.

### **13/ Cimes durables (ANMSM)**

Anthony FAVRE expose qu'il a reçu de l'ANMSM une démarche environnementale recensant les grands points traités. Il invite les élus qui seraient intéressés à participer et notamment Jérémie BORNAND de la Commission « Environnement ».

### **14/ Dossier « Loup » à la Chiaupe et Caroley**

Maryse BUTHOD relate les attaques de l'été et les deux arrêtés préfectoraux pris depuis. Des remerciements sont adressés aux bénévoles qui assurent cette mission (surveillance et tirs notamment).

Maryse BUTHOD s'interroge sur le devenir du pastoralisme les années prochaines. Une réunion d'information aura lieu le vendredi 13 octobre à la salle polyvalente de Montchavin. Différentes actions ont d'ores et déjà eu lieu comme par exemple les feux du 15 septembre au niveau de l'Europe, de la Savoie et de la Haute-Savoie (69 points recensés en France). Articles de presse à venir dans « Le Dauphiné » et « La Savoie ».

### **15/ Courriers Vincent ROLLAND (dossiers « Loup » et « maintien TGI Albertville »)**

Anthony FAVRE indique avoir reçu de Monsieur le Député Vincent ROLLAND, un courrier concernant le loup, indiquant que le sujet avait été abordé avec le Cabinet Ministériel par le biais d'une question posée à l'Assemblée Nationale par le Député de la Maurienne et, un autre courrier concernant le TGI d'Albertville indiquant qu'il est intervenu et a insisté auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en faveur du maintien de ce tribunal sur Albertville.

### **16/ Organisation des écoles et postes dans les écoles rentrée 2017**

Concernant les agents affectés aux postes « école » à la rentrée 2017 :

- Fabienne assure la cantine de Bellentre ainsi que la garderie pré et post- scolaire ainsi que les TAP.
- Barbara assure les TAP de Bonconseil
- Marie-Noëlle assure les TAP de Montchavin et les paniers repas. Elle assurera aussi un poste d'AVS à Montchavin.

La commune loge pour le moment cette personne sur Montchavin et en principe aux Coches cet hiver.

Une commission scolaire aura lieu le 27 septembre 2017 pour faire le point sur les enfants déscolarisés de Bellentre et scolarisés à Macot.

Isabelle GIROD-GEDDA informe le conseil que les demandes de dérogation, si dérogation il y a, sont valables par cycle et non pour toute la scolarité.

### **17/ Durée du mandat**

Anthony FAVRE informe la possible prolongation du mandat en cours jusqu'en 2021. Il donne à cette fin, lecture d'un article paru dans le « Dauphiné Libéré » en date du 18/07/2017.

### **18/ DIVERS**

. Chats errants : Anthony FAVRE donne lecture d'un courrier de doléances d'habitants du hameau du Crey concernant des nuisances dues à la prolifération de chats errants. Un courrier de l'association « le chat sans toit » sur le même sujet expose que les actions qui ont déjà été effectuées mais que, faute de moyens, ils ne pourront pas indéfiniment intervenir sur ce hameau. Il demande donc à Maryse BUTHOD de voir quelle subvention pourrait être attribuée à cette association sur le reliquat du budget 2017, voire pour 2018.

. Arrêt de bus pour les transports scolaires à La Grange : Anthony FAVRE donne lecture d'un courrier d'un administré sollicitant un arrêt de bus supplémentaire au hameau de la Grange. Il demande à Isabelle GIROD-GEDDA de voir avec les services pour solliciter l'autorisation de la COVA et du Conseil Régional désormais en charge du dossier.

. Lettre de remerciement : Anthony FAVRE donne lecture d'un courrier de remerciement d'un propriétaire de la résidence de la Traverse concernant les améliorations apportées quant au fonctionnement de la navette.

. Hameau des Granges : Anthony FAVRE informe que pendant quelques semaines la route sera coupée aux Granges pour cause de travaux. Un aménagement spécifique sous l'arrêt de bus situé au carrefour de Bellentre permettra aux bus scolaires de faire demi-tour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le 16 octobre 2017 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.